

Liège, le 14 octobre 2019

APPEL A CANDIDATURES DANS UNE FONCTION DE CHEF D'ATELIER

DANS UNE ECOLE SECONDAIRE ORDINAIRE

Coordonnées du P.O.

Nom : Comité organisateur des Instituts Saint-Luc de Liège

Adresse : Boulevard de la Constitution, 41 4020 Liège

Coordonnées de l'école

Nom : Institut d'enseignement secondaire Saint-Luc

Adresse : Rue Louvrex, 111 4000 Liège

Site web : www.saintluc liege.be

Date présumée d'entrée en fonction : 1^{er} décembre 2019

Nature de l'emploi

Emploi temporairement vacant : détachement du chef d'atelier actuel pour une durée de 2 ans renouvelable. L'emploi deviendra ensuite définitivement vacant.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés au plus tard le **5 novembre 2019** par recommandé à l'attention de Madame Vinciane Gilliard, directrice ou par mail :

direction@sllg.be

Le dossier de candidature comportera une lettre de motivation accompagnée d'un CV.

Le cas échéant, une copie des attestations de réussite obtenues dans la cadre de la formation spécifique sera jointe au dossier de candidature.

Les démarches en vue d'une candidature ainsi que les candidatures elles-mêmes feront l'objet de la plus grande discrétion.

Coordonnées de la personne-contact auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

Vinciane Gilliard, directrice : direction@slg.be ou au 0494/52 48 35

Destinataires de l'appel :

Toute personne remplissant les conditions d'accès à la fonction.

Annexes :

- Annexe 1 : Conditions d'accès à la fonction
- Annexe 2 : profil de fonction établi par le Pouvoir organisateur.

Annexe 1. Conditions d'accès à la fonction

Les conditions légales d'accès à la fonction à titre temporaire sont :

1° avoir acquis une ancienneté de service de trois ans au sein de l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française, dans une des fonctions de la catégorie du personnel directeur et enseignant ;

2° être titulaire, avant cet engagement d'une ou de plusieurs fonctions donnant accès à la fonction de sélection à conférer, conformément au tableau qui suit, dans un pouvoir organisateur de l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française ;

3° être porteur d'un titre de capacité conformément au tableau ci-dessous ;

4° avoir répondu à l'appel à candidatures.

Fonction exercée	Titres
<p>1. Une des fonctions suivantes dans l'enseignement secondaire du degré inférieur, du degré supérieur ou de l'un et l'autre degré respectivement dans l'enseignement de plein exercice ou en alternance ou de promotion sociale, ou dans l'enseignement supérieur de promotion sociale pour ce qui concerne l'enseignement de promotion sociale :</p> <p>Professeur de cours techniques, Professeur de pratique professionnelle</p> <p>2. Accompagnateur dans un centre d'éducation et de formation en alternance.</p>	<p>Soit un des titres suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- AESI - AESS- Autre titre, du niveau secondaire supérieur au moins, complété par un titre pédagogique ; <p>Pour autant qu'il s'agisse d'un titre requis ou d'un titre suffisant complété par un titre pédagogique pour une des fonctions visées au point 1 de la colonne 2.</p>

Annexe 2. Profil de la fonction de chef d'atelier (H/F)

Liste des compétences comportementales :

1. Analyser l'information.
2. Résoudre les problèmes.
3. Travailler en équipe.
4. S'adapter.
5. Faire preuve de fiabilité.
6. Avoir le sens de l'écoute et de la communication

Le candidat est capable

- De s'engager personnellement dans le projet éducatif et pédagogique du PO
- De collaborer à la dynamique du projet d'établissement
- De travailler sous la responsabilité de la direction et en équipe avec elle et la direction adjointe

Le candidat aura une connaissance approfondie du milieu artistique.

Compétences	Niveau de maîtrise à l'engagement	Niveau de maîtrise attendu
Gestion pédagogique		
Animer et coordonner l'équipe des professeurs de cours techniques dans un esprit d'ouverture et d'attention aux élèves et dans le respect des programmes	C	D
Etre à l'écoute des besoins des élèves, avoir le souci de leur permettre de se réaliser dans un climat serein	C	D
Assurer, en parfaite collaboration avec les autres membres de l'équipe de direction, le suivi pédagogique ; participer aux réunions des branches techniques dont il a la charge, aux conseils de classe, ou aux réunions de professeurs, pouvant être un agent de liaison entre cours techniques et cours généraux	B	C

Participer à l'élaboration de stratégies pédagogiques pour lutter contre l'échec scolaire, pour atteindre les objectifs spécifiques que l'établissement s'est fixé dans son contrat d'objectifs. Ouvert aux nouvelles opportunités pédagogiques et technologiques pouvant être mobilisées dans le cadre des apprentissages	B	C
Être porteur de projets, anticiper la mise en place de ceux-ci et en assurer le suivi.	B	D
Organiser les épreuves de qualification conformément au schéma de passation	C	D
Gérer les ressources humaines relatives aux cours techniques en collaboration avec la direction et assister la direction lors de l'évaluation des enseignants	B	C
Capable de rechercher et de proposer des formations, des visites, des activités qui sont en rapport avec le secteur des arts Promouvoir la formation continuée dans le secteur	B	D
Gestion administrative et financière		
Capable de gérer les locaux spécifiques aux cours techniques, veiller à une utilisation rationnelle du matériel, inventaire, entretien, évolution des stocks, ...	C	D
Planifier et proposer les achats en matières premières en fonction des programmes d'études dans le respect du budget et de la législation des marchés publics Participer à l'élaboration des plans d'équipements	B	D
Veiller, en collaboration avec le conseiller en prévention, au respect du code sur le bien-être au travail S'assurer du respect des législations spécifiques en matière de prévention des accidents du travail	B	D

Gestion technique		
Capable d'organiser et de gérer les travaux de réparation, d'entretien ou d'embellissement de l'école, de faire l'acquisition des fournitures nécessaires aux réalisations des travaux Participer à l'élaboration des budgets de fonctionnement	B	D
Capable de gérer et d'organiser les travaux de l'équipe de maintenance	B	D
Ayant des connaissances en informatique (logiciels et réseaux)	C	D
Agent de relations		
Assurer le contact avec les centres de compétence sectoriels, avec les CTA, avec les représentants du secteur des arts	B	D
Superviser et coordonner avec les professeurs des différentes sections l'organisation des manifestations et expositions.	B	C
Assurer le contact avec l'école de promotion sociale Saint-Luc en vue d'une harmonieuse collaboration sur le site	B	D
Tout en apportant un soutien à ses collègues, il aura des capacités à communiquer et à gérer les conflits.	B	C

Le candidat retenu s'engage, s'il ne l'a déjà fait, à suivre la formation spécifique requise au cours des deux années suivant l'entrée en fonction.

Légende des niveaux de maîtrise des compétences :

1. Niveau de maîtrise A : aptitude à acquérir la compétence
2. Niveau de maîtrise B : élémentaire
3. Niveau de maîtrise C : intermédiaire
4. Niveau de maîtrise D : avancé